



Suite construction neuve mais pas de suivi

Par **taz724**, le **27/04/2009** à **17:22**

Bonjour,

voila on c est fait construire en 2007 et nous avons eu beaucoup de souci avec le constructeur car a la remise des clefs il devait faire des travaux mais rien a ete fait et a aujourd'hui nous avons fait appel a un expert et il doit venir mercredi 06mai 2009 et comme par hasard j ai la societe qui m appel pour faire les repatations donc ma question ai je le droit de les ignorer et attendre que l expert passe pour qu il voit que rien a ete fait? ou dois je repondre a leur appel et eux ils se defendrons en disant que cela vient de nous car on refuse qu il vienne? alors svp aidez moi je ne sais plus quoi faire avec tout mes soucis car en plus j ai 3enfants en bas ages merci de votre aide